



En arrêt maladie "Burnout" depuis 3 mois, outrages, ect.

Par Asserment

Bonjour, je suis depuis le 9 Mars 2026, en arrêt maladie suite à un Burnout causé par des membres du C.S de la copropriété dont je suis le Garde Assermenté, menaces, outrages,ect...3 plaintes déposées auprès du procureur de la République et des signalements au commissariat également.

J'ai pris rendez-vous avec un psychiatre, celui-ci mas réalisé une ordonnance pour inaptitude.

J'ai actuellement 63 ans et je travaille pour ce syndicat des copropriétaires depuis 6 ans passé,

Je souhaite réaliser une rupture conventionnelle et également savoir si elle peut se réaliser malgré une décision d'inaptitude par le psychiatre ou pas.?

Inaptitude sans mention professionnelle..!

Celà devient très difficile pour moi de supporter tous cela du fait que je suis logé par mon employeur et suis en arrêt depuis des mois.

J'aspire à une meilleure vie à mon âge.

J'espère que vous me comprenez et me conseillerais.

Je vous remercie infiniment.

Antoine Gamarro.